RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°47/2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune de **LATOUR-BAS-ELNE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le jeudi 1er juin 2023
Présents : M. BONNEAU François, M. LLUGANY Julien, Mme PIC Odile, M. CAYUELA Jean-Marie, Mme CAMPS Séverine, M'ZOURI Adel, Mme OLIBO Marie-Hélène, M. COSTA Claude, Mme CULAT Danielle, M. DECROCK Frédéric, M. DELANNE Claude, M. FILELLA David, Mme HOGNON Sophie, Mme JORDA Julie, Mme ORTEGA-ROMERO Marie, M. ROGÉ Pierre, Mme SENEGA DUPRE Patricia, Mme SOUBIELLE Eva.
Excusés : M. BERTRAN DE BALANDA Jean-Louis donne pouvoir à Mme SOUBIELLE Eva, M. CAMALY Julien, Mme DEL AGUILA BARBE Anne, Mme INIESTA Nuria, M. PENEL Franck.
Secrétaire de séance : M. COSTA Claude

Objet : Marché travaux rénovation éclairage public Plain de Jeux

Monsieur Le Maire expose :

La commune a lancé le 13 avril 2023 une consultation pour attribuer le marché de travaux de la rénovation de l'éclairage public de la plaine de jeux.
La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1-1° du Code de la Commande Publique.

Cette consultation comporte un lot unique :

Lots	Désignations
01	Rénovation éclairage public

La mise en concurrence s'est faite par la transmission d'un avis de Marché dans un journal d'annonces légales, l'Indépendant et sur le profil acheteur le 13 avril 2023, pour une limite de remises des offres le 11 mai 2023.
Au regard de l'analyse des offres après négociations, détaillée ci-dessous, le maire soumet au conseil municipal la proposition de classement du maitre d'œuvre validée par la commission d'appel d'offres, et propose donc au conseil municipal d'attribuer le marché comme suit comme suit.

Lot unique : rénovation éclairage public : estimation du maître d'œuvre 120.500 € HT

Deux offres ont été reçues dans le délai et ont été analysées.
Après analyse de l'offre par la maîtrise d'œuvre, une phase de négociation a été effectuée pour ce lot avec l'ensemble des candidats suite à la phase de négociation.

Entreprises	Montant HT de l'offre	Critère prix 60 %	Critère valeur technique 40 %	Total notes	Classement
		Note pondérée	Note pondérée		
Eiffage ENERGIE SIYSTEMES SUD-OUEST	101.950,50 €	58.85	36	94,85	2
ARELEC TP SARL	100.000,00 €	60	37,50	97,50	1

Après analyse des propositions fondées sur l'ensemble des critères d'attribution du Marché (critère prix 60 %, valeur technique 40 %), il est proposé de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse soit l'entreprise ARELEC, pour un montant de 100.000,00 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité:

- **DÉCIDE** d'attribuer le marché de travaux de rénovation de l'éclairage public de la plaine de jeux à l'Entreprise ARELEC pour un montant de 100.000 € HT
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le marché à intervenir avec l'entreprise ARELEC, ainsi que toutes les pièces utiles à son exécution,
- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
François BONNEAU

MAIRIE DE LA TOUR-BAS-ELNE (66200)

Certifié exécutoire compte tenu de
Sa transmission en Préfecture
Sa notification
Sa publication
Le 12/06/2023